

1ère partie du programme national intégré d'un coût estimé à 31,5 milliards DH

Parc éolien de Taza : trois soumissionnaires en lice

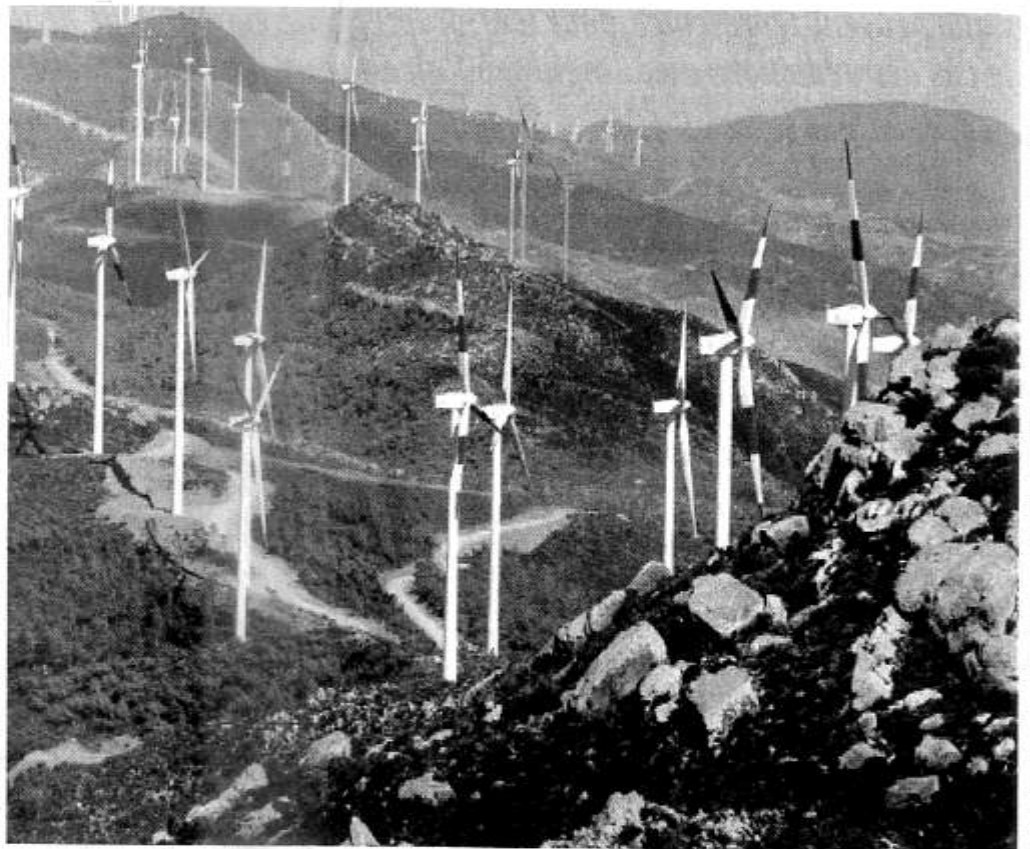
Trois soumissionnaires pré-qualifiés ont répondu à l'appel d'offres de l'Office National de l'Electricité (ONE) pour la réalisation d'un parc éolien d'une puissance installée de 150 MW sur un site au Nord-Ouest de la ville de Taza.

L'ONE a procédé, vendredi dernier à son siège, à l'ouverture en séance publique des offres commerciales des soumissionnaires pré-qualifiés ayant répondu à cet appel d'offres, indique un communiqué de l'office, précisant qu'il s'agit des consortiums EDF Energies (France)/Mitsui et CO (Japon), ENEL Green Power (Italie)/TAQA (Emirats Arabes Unis) et International Power (G.B)/Nareva Holding (Maroc), indique un communiqué de l'ONE. Les trois offres commerciales ainsi ouvertes sont en cours d'évaluation par l'ONE et ses conseillers financier, juridique et technique.

Les résultats seront annoncés une fois l'évaluation achevée, ajoute la même source.

Ce parc, situé à environ 12 km à vol d'oiseau de Taza, entre dans le cadre du Programme Eolien Intégré Marocain d'un coût estimé à 31,5 milliards DH et visant la réalisation de plusieurs parcs éoliens d'une puissance totale de 1000 MW en vue d'atteindre, à l'horizon 2020, une capacité éolienne installée totale au Maroc de 2000 MW.

Le parc de Taza, dont l'exploitation commerciale est programmée pour 2014, sera structuré suivant un schéma Build Own Operate and Transfer BOOT, associé à un contrat d'achat d'électricité par l'ONE pour une période de 20 ans. Il sera réalisé dans le cadre d'un partenariat public-privé où l'ONE, la Société d'Investissements Energétiques (SIE) et le Fonds Hassan II s'associeront à l'adjudicataire qui sera choisi au terme de l'appel d'offres précité, en vue de créer une société de projet de droit marocain, selon la



même source.

Il devra occuper une superficie d'environ 800 hectares et sera réalisé sur une longueur totale des crêtes de 24 km. Il est le premier parc éolien à développer dans le cadre du Programme Eolien Intégré et devra permettre une économie annuelle en CO2 de 300.000 tonnes.

En outre, l'ONE avait lancé, en janvier dernier, la pré-qualification relative à l'appel d'offres afférent à la deuxième phase du programme éolien intégré marocain, qui consiste en la réalisation de cinq parcs éoliens d'une puissance installée totale de 850 MW, à développer suivant le même schéma BOOT ainsi que la fourniture et la maintenance

des équipements nécessaires à la réalisation d'un parc éolien supplémentaire de 200 MW.

Cet appel d'offres vise, à travers une intégration industrielle développée, la promotion d'une industrie éolienne marocaine, la constitution d'une expertise de haut

niveau et le renforcement de la recherche et développement dans ce domaine au niveau national, de sorte à permettre la maîtrise de la filière éolienne qui présente un fort potentiel pour le développement économique du Maroc, ajoute le communiqué.

Réduire sensiblement les émissions de CO2

Le parc de Taza s'inscrit dans le Programme éolien marocain intégré. Un dispositif qui prévoit un ensemble de parcs éoliens, totalisant une puissance globale de 2.000 MW à l'horizon 2020, soit 38% de la capacité actuelle installée. Ce qui permettra d'économiser annuellement 1,5 million de tonnes d'équivalent pétrole (TEP), soit 750 millions de dollars par an. Le site permettra également d'éviter l'émission de 5,6 millions de tonnes de CO2 par an.